



Lauréat de l'appel à projets Campus connectés en 2021, le dispositif Supbox permet aux personnes privées de liberté des centres pénitentiaires de Rennes de suivre des formations diplômantes, grâce à un espace numérique de travail hors ligne, semblable à celui des autres étudiantes et étudiants.

En améliorant l'accessibilité aux formations en prison, l'Université Rennes 2 favorise **la réinsertion et la prévention de la récidive**.

Un appui institutionnel large

Conformément à l'appel à projets national, la **Région Bretagne** s'appuie sur l'Université Rennes 2 pour concevoir, mettre en œuvre et déployer le dispositif. Ce projet associe le **rectorat de l'académie de Rennes** et ses représentantes et représentants au sein du Centre pénitentiaire pour femmes de Rennes et du Centre pénitentiaire pour hommes de Rennes-Vezin.

Il s'inscrit également dans une dynamique de partenariat étroit avec le **ministère de la Justice** et la **Direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest-Rennes**.

Au sein de l'Université Rennes 2, le projet mobilise plusieurs services :

- La **Direction d'Appui à la Pédagogie (DAP)** pilote l'ingénierie pédagogique et numérique, assure la mise en œuvre et le déploiement du dispositif. Elle collabore avec la **Direction du Système d'Information (DSI)**, en charge de la maîtrise d'œuvre technique.
- Le **Service Commun de Documentation (SCD)** joue également un rôle clé en accompagnant les étudiantes et étudiants incarcérés, notamment à l'occasion des échanges d'ouvrages de la bibliothèque universitaire.

Un micro serveur sur les lieux de détention

La Supbox, qui donne son nom au projet, est d'abord le résultat d'une **adaptation technique de la plateforme Coursus pour les centres pénitentiaires**. Il s'agit d'un matériel informatique particulier : serveur de toute petite taille, basé sur une carte électronique "Raspberry Pi", il embarque le même logiciel que celui utilisé à l'université pour la plateforme Coursus. Il contient les mêmes cours que ceux accessibles sur le campus et sur internet pour l'enseignement à distance (EAD). Néanmoins, une particularité s'impose en détention puisqu'il ne doit pas être connecté à internet, entraînant de **réels défis pédagogiques et techniques**.

Une somme de défis, une ambition nationale

Si l'EAD n'est pas nouveau en détention, l'apport d'un enseignement s'appuyant sur un cursus numérique a de nombreux impacts. Tout d'abord, il permet aux étudiantes et étudiants privés de liberté de **développer leurs usages et leurs compétences numériques**. En miroir, l'enjeu est aussi pour l'université d'**adapter les modalités de formation et de suivi** de ces étudiantes et étudiants, en leur faisant profiter des évolutions de la pédagogie. Depuis la crise sanitaire, l'hybridation des cours avec le numérique s'est en effet accélérée. Ainsi, le projet Supbox mobilise l'ensemble de la chaîne de la formation, qui doit créer les conditions optimales pour que le processus fonctionne : communauté enseignante, services de scolarité, service informatique, bibliothèque universitaire, etc.

Ce projet original au niveau national progresse à présent **vers un élargissement des contenus proposés**. En particulier, le portage réussi du **site national écri+** (ANR-17-NCUN-0015) pour la remédiation en langue française permet aujourd'hui un entraînement orthographique en autonomie. D'autres contenus interactifs et multimédia ont été également intégrés par l'ingénieur de la DAP en charge des ressources numériques en détention.

Le travail se poursuit désormais avec un développement logiciel d'une nature innovante. L'enjeu est d'avoir la possibilité de **généraliser le concept de la Supbox pour d'autres centres pénitentiaires en France**, en intégrant les cours de n'importe quelle université. A terme, ceci pourrait permettre d'apporter les formations universitaires en numérique pour tous les centres pénitentiaires au niveau national. La réussite et la continuité de ce projet permettront **l'inclusion** d'un public particulier d'étudiantes et d'étudiants, dont l'enjeu est la **réinsertion sociale**.

Contact

François Gilbert

Ingénieur techno-pédagogique

francois.gilbert@univ-rennes2.fr

À voir aussi

- [La Supbox dans Les Nouvelles de Rennes 2](#)
- [En savoir plus sur la plateforme Coursus](#)